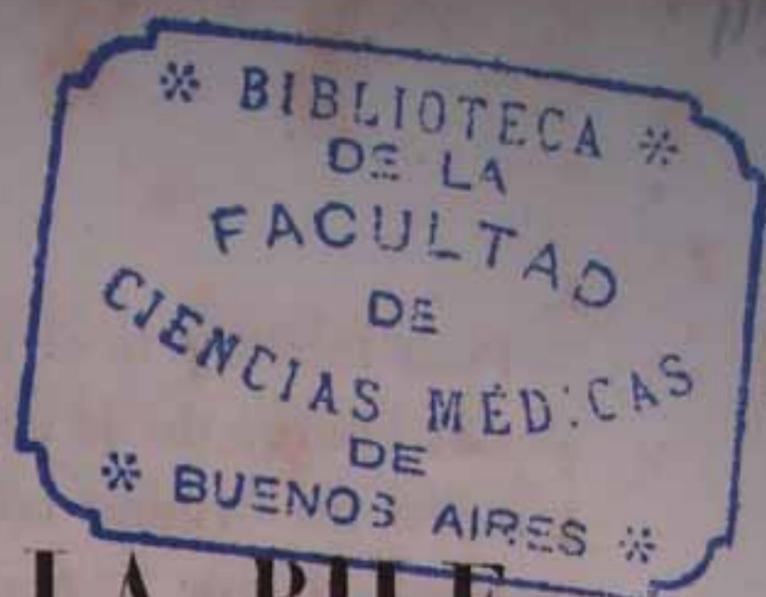


21061



SUR

LE COURS DE LA BILÉ.

PAR LE D^r LEROY-D'ÉTIOLLES.

MARS 1843.

Les anciens avaient attribué au foie une importance qui leur semblait en rapport avec son volume. Hippocrate, Aræté, Galien, le considéraient comme l'origine des veines, *ρίζωσις φλεβῶν, ἥπαρ γίγνεται*. Il recevait l'essence des aliments, *ἐν ὑγείῃ μὲν ὅππερ τὸ κράτος τῆς τροφῆς τὸ ἥπαρ ἴσχει* (Aræteus, lib. 1. 13). Suivant Galien, les veines mésaraiques étaient chargées d'apporter au foie cette partie essentielle des aliments, le chyle. L'une de ces erreurs, cependant, n'était pas partagée par un des plus grands hommes de l'antiquité, par Aristote, qui faisait partir les veines du cœur; mais pour lui, il n'existait pas de différence entre les artères et les veines; les deux gros vaisseaux que l'on voit au-devant du rachis sont deux veines, et l'une, plus nerveuse, a reçu le nom d'aorte.

Αὗτο φλέβες εἰσιν ἐν τῷ θώρακι, κατὰ τὴν ραχιν μὲν, ἐντος δὲ κείμεναι ταύτης ἢ μὲν μείζων, ἐν τοῖς ἔμπροσθεν, ἢ δ' ἐλάττων ὀπισθεν ταύτης. Καὶ ἡ μὲν μείζων ἐν τοῖς δεξιοῖς μᾶλλον ἢ δὲ ἐλάττων, ἐν τοῖς ἀριστεροῖς, ἣν καλεοῦσι τινες ἀορτὴν αὕται δέχουσι τὰς ἀρκὰς ἀπὸ τῆς καρδίας (1).

(1) Puisque je trouve l'occasion de citer Aristote, je rappellerai un autre passage voisin du précédent, et dont les envieux d'Arvey, qui découvrit les lois de la circulation, auraient pu tirer parti à cause de son ambiguïté. « Le sang le plus épais, est-il dit, est bu par les par-

23104

112

SUR

21065

L'EXTRACTION

DES

CORPS ÉTRANGERS

SOLIDES

autres que les pierres ou leurs débris



PAR LE D^r LEROY-D'ÉTIOLLES.



PARIS,

J.-B. BAILLIÈRE, LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.

—
1843.

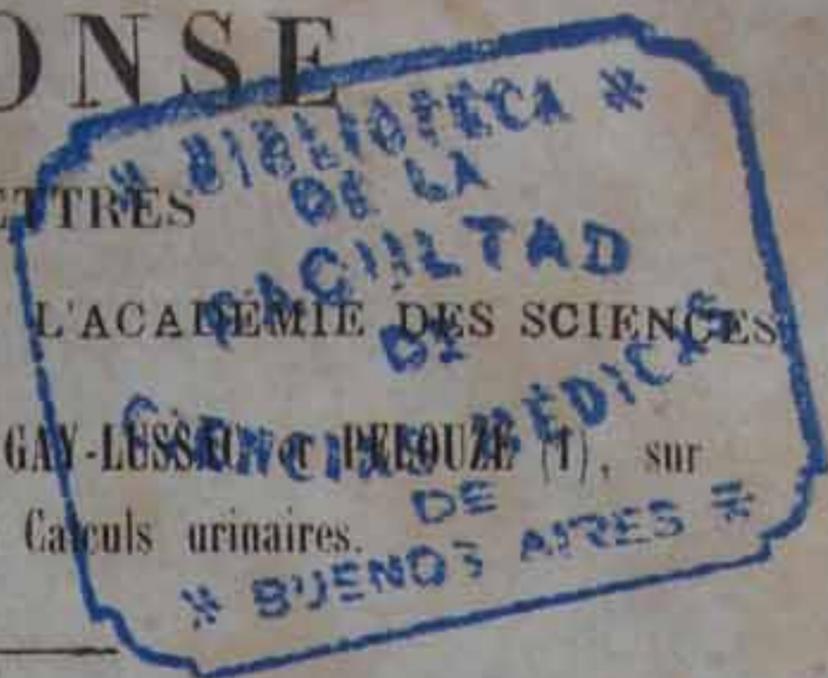
23094

RÉPONSE

AUX LETTRES

ADRESSÉES PAR M. PETIT A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

A l'occasion du Rapport de MM. GAY-LUSSAC et PELOUZE (1), sur
la Dissolution des Calculs urinaires.



Étude de quelques effets des carbonates alcalins sur les phénomènes de la vie.

A Monsieur le Rédacteur de la Gazette Médicale.

MONSIEUR,

On comprend facilement que MM. Gay-Lussac et Pelouze aient laissé sans réponse les lettres de M. Petit, et que je me sois gardé du ridicule de venir défendre leur rapport devant l'Académie ; toutefois, je ne veux pas permettre de supposer que, m'abritant désormais derrière cette autorité imposante, je désertterai la discussion. Vous avez, dans votre journal, donné place aux lettres de M. Petit ; j'espère que vous accueillerez la mienne ; sur ce terrain, je n'ai pas pour m'effacer les mêmes raisons qu'à l'Institut.

Rappelons brièvement l'état de la question : Il y a trois ans, M. Petit, qui pense pouvoir dissoudre les calculs urinaires en administrant l'eau de Vichy à une dose beaucoup plus forte que ses prédécesseurs n'osaient le faire, M. Petit, disons-nous, avait provoqué la nomination d'une commission dans le sein de l'Académie de Médecine : il fut mis en demeure de prouver ses assertions par des faits : mais il ne put en fournir de concluants, et le rapport adopté par ce corps savant se termine par ces paroles : « Il n'est

1) On trouvera plus loin ce Rapport textuellement reproduit.

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

Extrait des *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences*, séance du 21 mars 1842.

RAPPORT

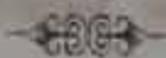
SUR

PLUSIEURS COMMUNICATIONS DE M. LE D^r LEROY-D'ÉTIOLLES.

RELATIVES

à la Dissolution des Concrétions urinaires.

Commissaires : MM. GAY-LUSSAG, PELOUZE, Rapporteur.



« Les tentatives de guérison de la pierre par des boissons et d'autres remèdes internes remontent à une époque fort ancienne ; cette guérison, regardée comme impossible par les uns, considérée par les autres comme facile et définitivement acquise à la médecine, a été traitée, d'après un point de vue intermédiaire, par quelques observateurs qui, sans nier la possibilité de la dissolution ou de la désagrégation des calculs urinaires, regardent ces cas de guérison comme fort rares et n'ayant pas été, pour la plupart, suffisamment démontrés.

« Parmi les médecins qui partagent cette manière de voir,

ÉTUDE HISTORIQUE



Dans l'espace de sept années, les commissions nommées par l'Académie des Sciences pour décerner les prix Montyon se sont occupées six fois de la question de la lithotritie. Elles ont fait la part de chacun des prétendants, accordant à l'un l'invention et la combinaison des instruments qui servent à cette opération; à un autre, la première application heureuse de ces instruments sur l'homme; à un troisième, des perfectionnements importants. On pouvait espérer qu'après ces décisions solennelles, tant de fois renouvelées, on ne verrait plus se reproduire des discussions de priorité d'invention, et que chacun se tiendrait pour satisfait des récompenses qu'il avait acceptées; mais il n'en a pas été ainsi: M. Civiale a persisté à se dire l'inventeur de la méthode; il vient de renouveler ses prétentions avec plus d'insistance encore à l'occasion de la candidature, et il a trouvé pour écho et pour appui trois des membres les plus influents de l'Académie des Sciences. Cette circonstance m'oblige à surmonter l'ennui que me fait éprouver cette polémique, et à remettre une fois encore les faits de cette cause sous les yeux des savants et du public.

M. Civiale fait remonter sa vie lithotritique à 1818, et, comme premier signe d'existence, il nous offre le Mémoire adressé par lui au préfet de la Seine, et envoyé par celui-ci

23096

P-5

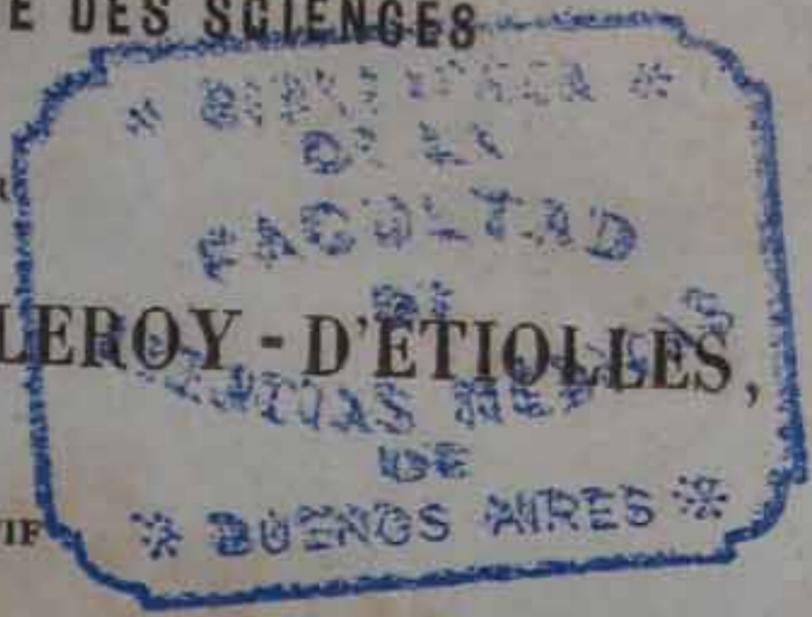
RAPPORT

FAIT A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

SUR

UN MÉMOIRE DE M. LEROY-D'ÉTIOLLES,

RELATIF



A L'INSUFFLATION DU POUMON,

CONSIDÉRÉE COMME MOYEN

DE SECOURS A DONNER AUX PERSONNES NOYÉES OU ASPHYXIÉES.

PAR UNE COMMISSION COMPOSÉE DE

MM. DUMÉRIL ET MAGENDIE,

Suivi d'un Mémoire sur l'application du Galvanisme
aux hernies étranglées et étranglements Internes.



PARIS

CHEZ J.-B. BAILLÈRE, LIBRAIRE,

Rue de l'École-de-Médecine.

1842

EXPÉRIENCES

RELATIVES

A LA REPRODUCTION DU CRISTALLIN;

PAR MM. COCTEAU ET LEROY-D'ÉTIOLLES,

DOCTEURS EN MÉDECINE;

Mémoire lu à l'Académie de Chirurgie, le 40 février 1825;

(*Extrait du Journal de Physiologie expérimentale, Janvier 1827*);

SUIVIES DE REMARQUES ET RÉFLEXIONS

Par M. LEROY D'ÉTIOLLES.

DÉCEMBRE 1842.

En général, on s'est peu occupé des moyens qu'emploie la nature pour subvenir à la perte que l'œil éprouve par l'extraction du cristallin; les auteurs, pour la plupart, gardent à cet égard un silence absolu; et ceux en petit nombre qui ont fixé leur attention sur ce sujet, nient positivement la reproduction de la lentille cristalline. Ainsi Haller, dans ses *Elementa physiologica*, dit que le cristallin étant un solide, ne peut, comme les humeurs, se régénérer; *Lens cristallina fabricam sibi propriam solidam habeat neque humoribus debet accenseri, neque amissa renascitur.*

La dissection d'un œil privé de son cristallin, dit M. Tartra, présente des choses remarquables: d'abord, la fossette du corps vitré qui répond au segment postérieur du cristallin, n'est remplacée par aucun corps nouveau, l'humeur vitrée remplit l'espace qu'il occupait; la capsule cris-

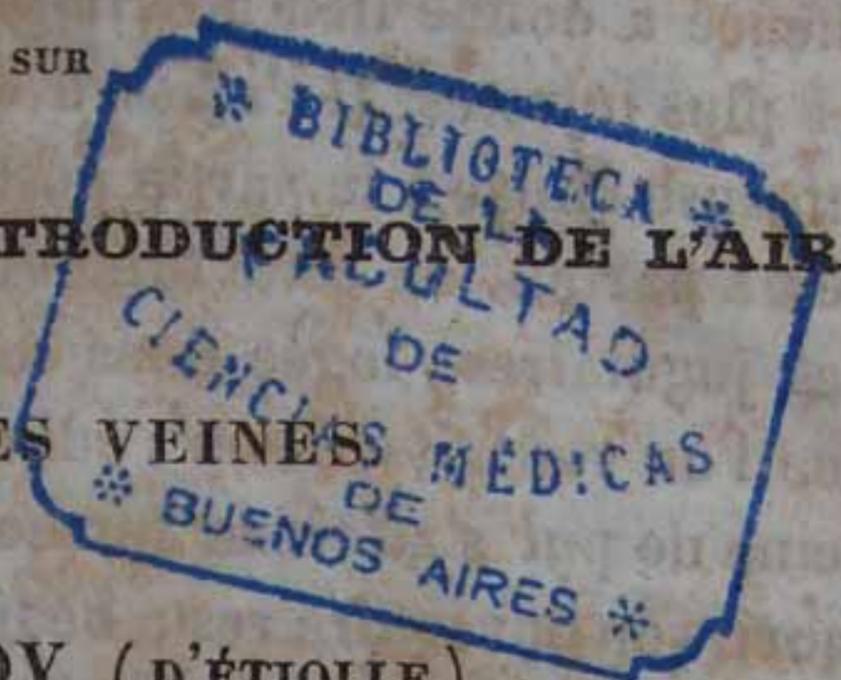
NOTE

SUR

LES EFFETS DE L'INTRODUCTION DE L'AIR

DANS LES VEINES MÉDIQUES

PAR J. LEROY (D'ÉTIOLLE).



La note qui suit fut insérée dans les *Archives générales de Médecine* (novembre 1823). Je me suis déterminé à la reproduire à l'occasion de la discussion soulevée dans le sein de l'Académie de médecine sur cet important sujet. Je n'ai pas voulu seulement rappeler que je me suis efforcé d'éclairer ce point de physiologie et de thérapeutique, ce dont peut-être peu de personnes aujourd'hui se souviennent; mais encore d'appeler l'examen sur des opinions qui, émises il y a 14 ans, me semblent pourtant aussi exactes qu'au premier jour.

Des expériences nombreuses ont prouvé que l'air introduit en certaines proportions dans les vaisseaux circulatoires, peut produire une mort instantanée. Ce fait n'est plus aujourd'hui une simple particularité curieuse en physiologie, et déjà dans deux circonstances bien manifestes l'introduction spontanée de l'air dans les veines a déterminé subitement la mort. La première de ces observations se trouve consignée dans un des numéros de 1822 du *Journal de Physiologie expérimentale*; l'his-

~~23100~~

23100

Nº 8

CONSIDÉRATIONS

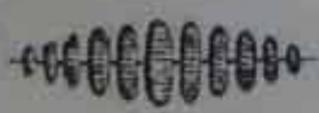
ANATOMIQUES ET CHIRURGICALES

LA PROSTATE



LEROY-D'ETIOLLES,

Docteur en Médecine.



A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE, LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.

—
1840

~~23099~~

23101

Extrait de la GAZETTE DES HÔPITAUX. — Sep'embre 1842.

N^o 9

MÉMOIRE

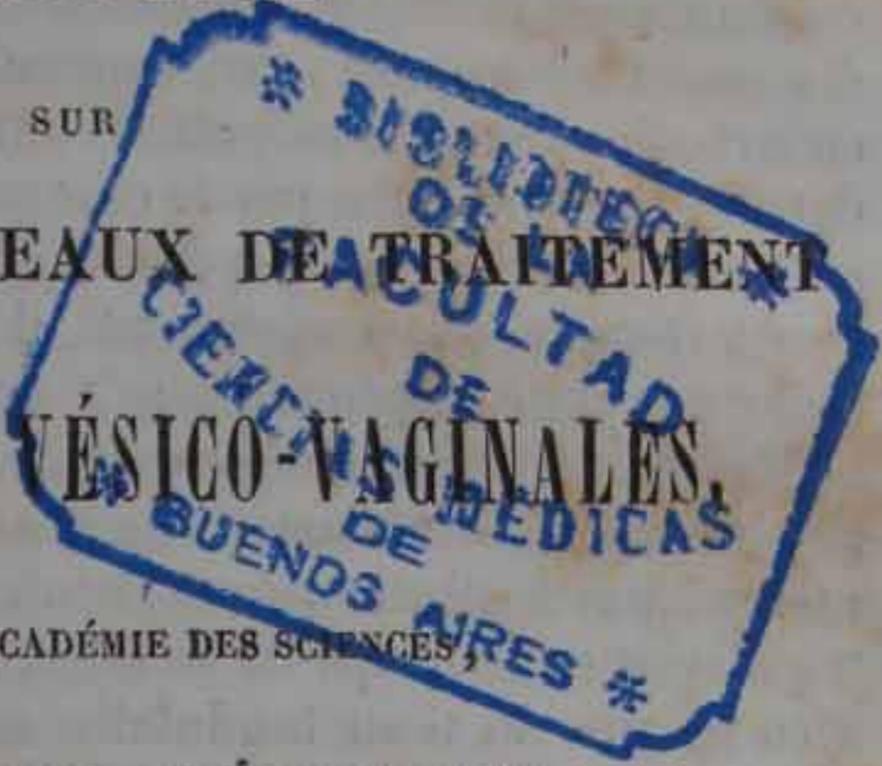
SUR

DES MOYENS NOUVEAUX DE TRAITEMENT

DES FISTULES VÉSICO-VAGINALES.

PRÉSENTÉ A L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

PAR M. LE ROY - D'ÉTIOLLES.



Dans les opérations entreprises pour la cure des fistules vésico-vaginales, l'insuccès est la règle; le succès une rare, très-rare exception. C'est là une triste vérité que nous sommes contraints de reconnaître. Si les efforts de la chirurgie sont demeurés impuissans, cela provient de trois causes, qui sont : 1^o la diminution et l'effacement de la capacité de la vessie; 2^o le peu d'épaisseur de la cloison vésico-vaginale et l'amincissement du bord de la fistule; 3^o l'action délétère de l'urine sur les adhérences qui commencent à se former. A ces trois causes, qui sont constantes, il faut en joindre une quatrième, qui, pour être relative, n'en est pas moins puissante : je veux parler de l'étendue de la perforation et de sa forme. C'est la réunion de toutes ces circonstances défavorables qui rend si rare, si difficile, la guérison des fistules vésico-vaginales; une seule ne serait point un obstacle si elle était isolée. Maintenant, dire précisément le point où cette réunion devient un empêchement absolu, me semble difficile et hasardeux.

Examinons l'une après l'autre chacune de ces causes d'insuccès, et voyons s'il ne serait pas possible de diminuer ou de corriger leur fâcheuse influence. Commençons par le *racornissement de la vessie*, la *diminution de capacité*, et même l'*effacement de la cavité de cet organe*. C'est après la réunion des bords de la fistule et l'enlèvement de la sonde éva-

23102

Nº 10



EXTRAIT

DES DÉCISIONS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

AU SUJET

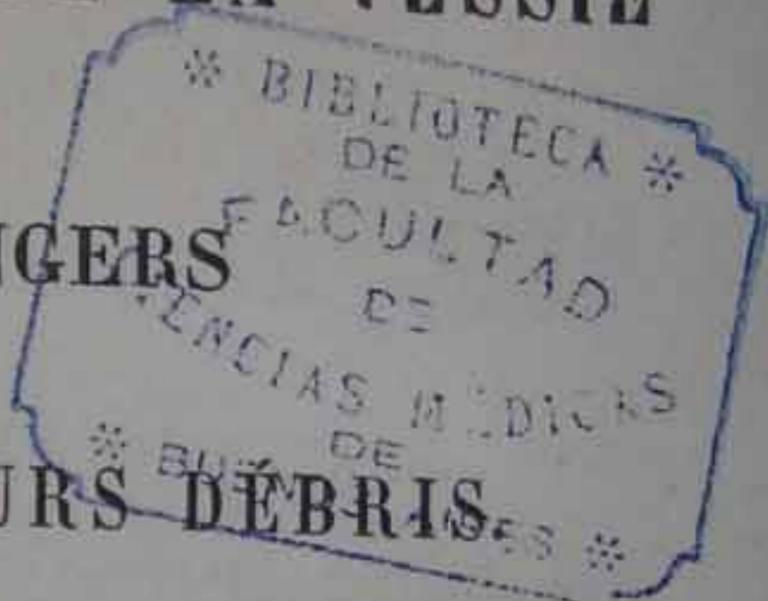
DE LA LITHOTRIE.

23103

Nº 1

SUR LES
MOYENS D'EXTRAIRE DE LA VESSIE

LES
CORPS ÉTRANGERS
AUTRES QUE
LES PIERRES ET LEURS DÉBRIS



MÉMOIRE

LU A L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE BELGIQUE
DANS LA SÉANCE DU 28 OCTOBRE 1853 ;

PAR

LE DOCTEUR LEROY-D'ÉTIOLLES,

Membre honoraire de l'Académie des sciences de Munich; membre correspondant des Académies de Médecine de Belgique, de Madrid, de Naples, de New-York, de Saint-Petersbourg; de la Société impériale des médecins de Vienne; de la Société royale de médecine d'Édimbourg; de la Société royale de médecine de Turin; de la Société médico-chirurgicale de Berlin; de la Société des sciences médicales de Lisbonne; de la Société nationale des sciences et arts de Nancy; des Sociétés de médecine d'Anvers, de Barcelone, de Besançon, de Bruges, de Cadix, de Gand, de Guadalajara, de Königsberg, de Lyon, de Malines, de Marseille, de Moulins, de Munich, de Nancy, de Paris, de Rennes, de Toulouse, de Varsovie; de l'Association des Médecins d'Eure-et-Loir; ex-président de la Société médicale du 1^{er} arrondissement de Paris; Membre honoraire du Conseil de salubrité de Bruxelles, etc.

(Extrait du Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique, t. XIII, n. 2)



Bruxelles,

J.-B. DE MORTIER, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,

rue de Namur, 30.

1854